

Image not found or type unknown



Vente d un objet via internet

Par **kofshu**, le **11/07/2009** à **00:28**

Bonjour, rnayant posé une annonce sur EBAY un acheteur eventuelle a acheté en direct mon objet et a présent n'étant pas satisfait il me menace d'aller chez un juge pour trancher. rnj'avais au paravent un autre acheteur a qui j'ai dus renoncer car le beligerant insistait pour avoir mon objet quitte a augmenter le prix. rnsuis je en faute par rapport a la loi et pouvez vous me dire si je risque quelque chose ? rnPS/ j'ai gardé ses mail de menace et intimidation . rnje n'es absolument pas forcé cet individu a acheter mon objet. rnrnmerci de votre réponcernrncordialement